

3.1

Avis et communiqués

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis 31-322 du personnel des ACVM**Prolongation de la dispense générale de l'obligation d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et de conseiller pour les entités de placement hypothécaire****Le 3 décembre 2010**

Le 20 août 2010, les membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») ont prononcé chacun une décision parallèle prévoyant, pour les entités de placement hypothécaire, une dispense des obligations d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et à titre de conseiller prévues par la législation en valeurs mobilières, et ce, jusqu'au 31 décembre 2010 (la « décision antérieure »). Au moment de prononcer la décision, chaque membre des ACVM a accepté de revoir l'applicabilité de ces catégories d'inscription aux entités de placement hypothécaire.

Bien que la question ait déjà été étudiée en profondeur, les membres des ACVM ont convenu qu'une nouvelle prolongation de la dispense était nécessaire pour compléter leur analyse et faire connaître les obligations applicables suffisamment à l'avance afin que les entités de placement hypothécaire puissent prendre les mesures requises pour s'y conformer.

Les membres des ACVM, à l'exception de la British Columbia Securities Commission (BCSC), prolongeront la dispense jusqu'au 31 mars 2011. La BCSC, pour sa part, la prolongera jusqu'au 30 juin 2011 pour poursuivre son analyse de la réglementation applicable aux entités de placement hypothécaire qui exercent des activités en Colombie-Britannique.

La dispense accordée par les membres des ACVM sera assujettie aux mêmes conditions que la décision antérieure, décrite dans l'Avis 31-318 du personnel des ACVM, *Dispense générale de l'obligation d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et de conseiller pour les entités de placement hypothécaire*. Nous invitons les entités de placement hypothécaire à consulter leurs conseillers juridiques pour connaître les obligations d'inscription à titre de courtier qui pourraient s'appliquer.

Cette décision s'applique du 3 décembre 2010 au 31 mars 2011 dans tous les territoires, sauf en Colombie-Britannique, où elle est applicable jusqu'au 30 juin 2011.

Nous publions la décision avec le présent avis. On peut également la consulter sur les sites Web des membres des ACVM, dont les suivants :

www.lautorite.qc.ca
www.albertasecurities.com
www.bcsc.bc.ca
www.msc.gov.mb.ca
www.gov.ns.ca/nssc
www.nbsc-cvmnb.ca
www.osc.gov.on.ca
www.sfsc.gov.sk.ca

Questions

Pour toute question au sujet du présent avis ou de la décision, prière de s'adresser à l'une des personnes suivantes :

Sophie Jean
Conseillère en réglementation
Surintendance de l'assistance à la clientèle, de l'indemnisation et de la distribution
Autorité des marchés financiers
Tél. : 514-395-0337, poste 4786
Sans frais : 1-877-525-0337
sophie.jean@lautorite.qc.ca

Michael Brady
Senior Legal Counsel, Capital Markets Regulation
British Columbia Securities Commission
Tél. : 604-899-6561
1-800-373-6393
mbrady@bcsc.bc.ca

Navdeep Gill
Legal Counsel, Market Regulation
Alberta Securities Commission
Tél. : 403-355-9043
navdeep.gill@asc.ca

Curtis Brezinski
Acting Deputy Director, Legal and Registration
Saskatchewan Financial Services Commission
Tél. : 306-787-5876
curtis.brezinski@gov.sk.ca

Chris Besko
Directeur adjoint et conseiller juridique
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Tél. : 204-945-2561
Sans frais (au Manitoba) 1-800-655-5244
chris.besko@gov.mb.ca

Christopher Jepson
Senior Legal Counsel
Compliance and Registrant Regulation
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Tél. : 416-593-2379
cjepson@osc.gov.on.ca

Brian W. Murphy
Deputy Director, Capital Markets
Nova Scotia Securities Commission
Tél. : 902-424-4592
murphybw@gov.ns.ca

Susan Powell
Conseillère juridique principale
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
Tél. : 506-643-7697
susan.powell@nbsc-cvmnb.ca

Katharine Tummon
Superintendent of Securities
Prince Edward Island Securities Office
Tél. : 902-368-4542
kptummon@gov.pe.ca

Craig Whalen
Manager of Licensing, Registration and Compliance
Office of the Superintendent of Securities
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
Tél. : 709-729-5661
cwhalen@gov.nl.ca

Louis Arki, Directeur, Bureau d'enregistrement
Ministère de la Justice, Gouvernement du Nunavut
Tél. : 867-975-6587
larki@gov.nu.ca

Don MacDougall
Surintendant adjoint, Legal & Enforcement
Bureau du Surintendant des valeurs mobilières
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-920-8984
donald.macdougall@gov.nt.ca

Frederik J. Pretorius
Manager Corporate Affairs (C-6)
Ministère des Services aux collectivités
Gouvernement du Yukon
Tél. : 867-667-5225
fred.pretorius@gov.yk.ca